



GENÇAY

JOURNAL MUNICIPAL - DECEMBRE 2014

Le mot du Maire

Chers habitants de Gençay,

L'année 2014 s'achève déjà. La nature, si clémente cette année, semble timidement aller vers le froid. Nos rues sont déjà illuminées pour les fêtes de fin d'année. Malgré les difficultés économiques et de gouvernance de notre pays, les habitants de Gençay s'efforcent de retrouver une certaine joie de vivre.

L'année 2015 sera certainement encore une année difficile pour les habitants de Gençay. Pour la municipalité ce sera encore des baisses de dotations de la part de l'Etat, des baisses de subventions des conseils généraux et régionaux. Pour autant, nous n'allons pas modifier les taux de la fiscalité locale.

Nous nous efforcerons de préserver et défendre le maintien des services publics, d'aider les acteurs économiques et soutenir le tissu associatif, qui est un des acteurs permettant le bien vivre ensemble.

Notre personnel communal, secrétaires, agents d'entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie, agents d'animation et d'activités périscolaires seront une fois de plus au service de vous tous, avec les élus pour assurer leur mission de service au public.

Les projets importants en 2015 seront pour la municipalité :

- * la mise en place de la maison de santé qui regroupera sur un même lieu, médecins, infirmières, professionnels paramédicaux,*
- * la réorganisation du groupe scolaire Hirsch, pour permettre un meilleur confort des enfants de nos écoles,*
- * la mise en place d'un agent de surveillance de la voie publique, qui permettra de résoudre les petits désagréments dus à des incivilités.*

Et en partenariat avec la municipalité de Saint Maurice la Clouère, nous allons :

- * abandonner la gestion de l'assainissement de l'eau et transférer cette compétence au futur syndicat départemental mis en place à la demande de la préfecture,*
- * utiliser l'eau pluviale pour remplir notre plan d'eau de Verneuil,*
- * mettre en place un comité des fêtes qui sera chargé d'organiser dans un esprit fraternel, nos grandes manifestations.*

Dans cet esprit de vivre bien, avec les autres, dans des institutions justes, je tiens à adresser à tous les habitants de Gençay, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2015.

François Bock

S	Page 1 : Présentation de vos élus.
O	Page 2 : Fonctions des élus dans les commissions et les délégations.
M	Page 3 : Les informations pratiques
M	Pages 4, 6 et 8 : Retour (pèle mêle) sur l'année 2014
A	Page 5 : Informations sur les cartes d'identité et les passeports.
I	Page 7 : Randonnées et manifestations à venir.
R	Page 9 : La page petite enfance.
E	Page 11 : Notre patrimoine



Mail : Mairie@gencay.fr
Site : gencay.fr
Tél : 05 49 59 31 36



François BOCK



Isabelle BOETSCH



Philippe BONNEAUD



Dominique SOUILLE



Claude FERRON



Nadia RABAN



Jean-Paul THUBERT



Sophie VERGNAUD



Dominique CRETIN



Renaud ROBERT



Sarah COLLOBER



Sophie GUIGNARD



Peggy MENETEAU



Aurélie BOURREAU



David RANGER



Fabienne GILLES
ROUSSEAU



Jean BERGER



Martine BIAIS



Omar MBAYE

LISTE DES COMMISSIONS COMMUNALES	
FINANCES, PLAN	BIAIS Martine, BOCK François, FERRON Claude, VERGNAUD Sophie
TRAVAUX PUBLICS, BATIMENTS ECLAIRAGE, CIMETIERE	BOCK François, BONNEAUD Philippe, FERRON Claude, GUIGNARD Sophie, MBAYE Omar, ROBERT Renaud, SOUILLE Dominique, THUBERT Jean-Paul
LOCATION LOGEMENTS, SALLES DE REUNION	BOCK François, BOETSCH Isabelle, BONNEAUD Philippe, GUIGNARD Sophie, MBAYE Omar, SOUILLE Dominique.
PETITE ENFANCE, ENFANCE, SCOLARITE, SPORTS	BOCK François, BOETSCH Isabelle, MENNETEAU Peggy, ROUSSEAU-GILLES Fabienne, VERGNAUD Sophie
CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME	BIAIS Martine, BOCK François, COLLOBER Sarah, RABAN Nadia
COMMERCE, ARTISANAT, FOIRES, MARCHES	BOCK François, BONNEAUD Philippe, MBAYE Omar, RANGER David, THUBERT Jean-Paul
GESTION DU PERSONNEL	BOCK François, BOETSCH Isabelle, COLLOBER Sarah, FERRON Claude, MBAYE Omar, ROUSSEAU-GILLES Fabienne, VERGNAUD Sophie
MATERIEL ET VEHICULE	BOCK François, BONNEAUD Philippe, CRETIN Dominique, ROBERT Renaud, THUBERT Jean-Paul
URBANISME, ESPACES VERTS, ENVIRONNEMENT DURABLE	BIAIS Martine, BOCK François, BONNEAUD Philippe, FERRON Claude, GUIGNARD Sophie, MENNETEAU Peggy
INFORMATION COMMUNICATION	BERGER Jean, BOCK François, BONNEAUD Philippe, COLLOBER Sarah, FERRON Claude, Martine BIAIS
FETES ET CEREMONIES	BOCK François, BONNEAUD Philippe, GUIGNARD Sophie, MENNETEAU Peggy, THUBERT Jean-Paul
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Titulaires : BERGER Jean, FERRON Claude SOUILLE Dominique Suppléants : BIAIS Martine, ROBERT Renaud, VERGNAUD Sophie Président : BOCK François
C.C.A.S	BOCK François, BOETSCH Isabelle, FERRON Claude, MBAYE Omar, RABAN Nadia
AIDE A LA PERSONNE	BOCK François, BOETSCH Isabelle, MBAYE Omar, ROUSSEAU-GILLES Fabienne, SOUILLE Dominique

DELEGUES DES SYNDICATS ET ORGANISMES INTERCOMMUNAUX	
PAYS CIVRAISIEN	François BOCK Sophie VERGNAUD
COMMUNAUTE DE COMMUNES	François BOCK, Isabelle BOETSCH Claude FERRON, Sophie VERGNAUD Philippe BONNEAUD, Jean BERGER
SIVM GENCAY SAINT MAURICE (3 pers)	François BOCK Claude FERRON Jean BERGER
SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU)	François BOCK Philippe BONNEAUD Isabelle BOETSCH
SYNDICAT DU COLLEGE	François BOCK (titulaire) Jean BERGER (Président)
SYNDICAT VAL DE CLOUERE	Sarah COLLOBER (titulaire) Dominique CRETIN (titulaire) François BOCK (suppléant)
SYNDICAT ENERGIES-VIENNE	Renaud ROBERT (titulaire) Dominique CRETIN (suppléant)
SIMER	François BOCK (titulaire) Sophie VERGNAUD (suppléante)
VIENNES SERVICES	François BOCK (titulaire) Claude FERRON (suppléant)
AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE LA VIENNE	Le Maire ou représentant du Maire
CNAS	Claude FERRON
SIVEER (1 titulaire 1 délégué suppléant)	François BOCK (titulaire) Philippe BONNEAUD (suppléant)
SYNDIC DES LOGEMENTS	Isabelle BOETSCH, Omar MBAYE
A.D.M.R.	Isabelle BOETSCH
ACCOR	Isabelle BOETSCH
OFFICE DE TOURISME	Martine BIAIS François BOCK
JUMELAGE	
RESTAURANT DU CŒUR et BANQUE ALIMENTAIRE	Isabelle BOETSCH Nadia RABAN
CORRESPONDANT DEFENSE	Sophie GUIGNARD

Retour (pèle mèle) sur l'année 2014



Les jeux des petits près de la salle des fêtes ont pris de la couleur et de la douceur grâce à la pose de gazon synthétique sur un amortisseur



La chasse aux œufs de Pâques associé ensuite à un quiz
Les gagnants sont Lise BERGER et Pierre GUILLEMIN



Nos jeunes artistes ont décoré le mur du cinéma
Avec une superbe fresque

En présence de sa sœur,
remerciements à
monsieur Armand CELLOT
pour son don en faveur de
la maison de la petite enfance
lors de la pose d'une plaque
à l'entrée des locaux



La Mairie décorée pour Noël avec un beau sapin



Les organisateurs du festival de l'accordéon



10+5^{ans}

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.



LA CARTE D'IDENTITE EST GRATUITE

Pièces à fournir pour une demande de Carte Nationale d'Identité :

Personnes majeurs

- 2 photos d'identité
- L'ancienne carte d'identité
- Si CNI périmée de plus de 2 ans, il faut un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- Un justificatif récent de domicile (facture d'électricité, téléphone ou autre)

Personnes mineurs

- 2 photos d'identité
- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ou livret de famille
- Un justificatif récent de domicile (facture d'électricité, téléphone ou autre)
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande.

En cas de perte, ce n'est pas gratuit :

- 25 € en timbres fiscaux
- Déclaration de perte

ATTENTION

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Pièces à fournir pour une demande de PASSEPORT :

Personnes majeurs :

- 2 photos d'identité
- La carte d'identité
- Si CNI périmée de plus de 2 ans, il faut un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- Un justificatif récent de domicile (facture d'électricité, téléphone ou autre)
- 86 € en timbres fiscaux

Personnes mineurs

- 2 photos d'identité
- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- Un justificatif récent de domicile (facture d'électricité, téléphone ou autre)
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande.
- 17 € en timbres fiscaux pour les enfants jusqu'à 15 ans
- 42 € en timbres fiscaux pour les enfants entre 15 ans et 18 ans





Travaux de bitume chemin des 4 croisées

Le clocheton au dessus de la mairie menaçait de tomber, des travaux de consolidation ont été réalisés par les Ets M. BOUTIN



Le vélo et les 2 paniers gagnés au marché d'été



Une nouvelle classe à l'école: la CLIS (classe d'inclusion scolaire)
Les travaux d'aménagement ont été réalisés pendant les vacances par nos techniciens.



Les élus de la communauté de commune du pays Gencéen

Randonnées Gencéennes 2015

Organisées par les communes du Pays Gencéen

BRION (86160) Dimanche 05 Avril <i>Départ de l'église</i>	CHATEAU-GARNIER (86350) Dimanche 10 Mai <i>Salle de Semailles au vent près de l'église</i>
SAINT-SECONDIN (86350) Dimanche 07 Juin <i>Départ des Chalets</i>	USSON-du-POITOU (86350) Dimanche 21 Juin <i>Place de l'église</i>
CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE (86160) Dimanche 05 Juillet <i>Départ des Trois Fontaines</i>	GENÇAY (86160) Dimanche 19 Juillet <i>Départ château d'eau</i>
SOMMIÈRES-du-CLAIN (86160) Dimanche 02 Août <i>Départ au pied du Château</i>	LA FERRIÈRE-AIROUX (86160) Dimanche 30 Aout <i>Départ de la Salle des Fêtes</i>
MAGNÉ (86160) Dimanche 20 Septembre <i>Départ du Bois de la Commune</i>	SAINT-AURICE-la-CLOUÈRE (86160) Dimanche 04 Octobre <i>Départ des Sapinettes</i>
<p><u>Encart Publicitaire</u></p>  <p>Office de Tourisme Catégorie III <i>Place du Marché - 86160 GENÇAY</i> Tél : 05.49.59.47.37</p>	<p><u>Organisateurs</u> : Mairies du Canton de Gençay</p> <p style="text-align: center;"><small>Parcs</small></p> <p>Brion, Champagné-Saint-Hilaire, Château-Garnier, Gençay, La-Ferrière-Airoux, Magné, Saint-Maurice-la-Clouère, Saint-Secondin, Sommières-du-Clain, Usson-du-Poitou</p> <p>Site Internet : http://www.ot-gencay.fr</p>

Rendez-vous à 8h30.

Café du matin / casse croûte à mi-parcours / Verre de l'amitié au retour.

L' Office de Tourisme et les organisateurs (Mairies du Canton de Gençay) déclinent toute responsabilité en cas d'accident sur les différents parcours, chaque randonneur devant posséder une assurance : Responsabilité civile.

AUTRES MANIFESTATIONS

Du 1er au 15 janvier	Salle d'expo de l'office de tourisme	Exposition de peinture
Du 16/01 au 27/02	Salle d'expo de l'office de tourisme	Exposition de tableaux en sable
Le 28 février	Salle des fêtes	Loto du jumelage
Les 20 et 21 juin		Journées du patrimoine
Le 4 juillet	Autour des Halles	Vide grenier
Du 5 au 13 juillet	Terrains de foot	Sport pour tous
Le 19 juillet	Terrain de foot	Méchoui des anciens combattants
Le 26 juillet	Théâtre de verdure	20ème festival de l'accordéon
Le 19 aout	Champ de foire	Marché des producteurs
Le 6 septembre	Sous les halles	Forum des associations
Le 10 octobre	Sur la place du marché	Troc aux plantes



Le feu d'artifice du Syndicat Saint Maurice Gençay a eu lieu le 12 juillet

A gauche, c'est avant le tir

A droite, c'est le résultat pendant le tir



Le forum des associations a eu lieu en septembre. Une des nombreuses animations lors de cette manifestation

Soucieuse du travail bien fait, la commune a commandé une nouvelle « épareuse » plus connue sous le nom de débroussailluse.

Cette nouvelle machine dont la tête de débroussaillage se démonte et se remplace par une tête de coupe (type faucheuse), permettra de tailler proprement les haies d'ornement communales qui sont très nombreuses sur notre petit territoire.

Le remplacement de cette machine un peu âgée nous impose maintenant de la vendre.

Le prix estimé est de 1500,00 €, si vous êtes intéressé; vous renseigner à la mairie pour une éventuelle visite.



A VENDRE

Vous avez un ou des enfants entre 0 et 6 ans

Vous avez besoin d'une consultation médicale, de mettre à jour les vaccins...

Vous vous posez des questions sur l'alimentation, la prise de poids, les soins, le sommeil...



La consultation de nourrissons et de jeunes enfants est là pour vous!

Un médecin et une puéricultrice vous accueilleront pour une consultation gratuite et ouverte à tous !



Où?

CIVRAY
Maison Départementale de la Solidarité
11 rue Salvador Allendé

GENCAY
Maison de la petite enfance
26 ter, rue de l'Aumônerie

COUHE
Centre Social
8, rue Hemmoor

Quand?

Le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h

Le 1er jeudi de chaque mois de 13h30 à 16h50

Le 2ème mardi de chaque mois de 9h à 12h

Comment?

En prenant un rendez-vous auprès du secrétariat de la Maison Départementale de la Solidarité de Civray
05.49.87.01.35



Permanences



Maison de la Petite Enfance Gencay

Maman, Papa vous vous posez des questions?

Dort-il suffisamment ?

Quelle alimentation pour mon nourrisson ?

Son poids ?

L'infirmière puéricultrice est à votre disposition pour échanger avec vous et répondre à toutes vos questions.

Les permanences 2015 :

Le mercredi 21 janvier
Le mercredi 18 février
Le mercredi 18 mars
Le mercredi 15 avril
Le mercredi 20 mai
Le mercredi 17 juin
De 8h30 à 12h00



Catherine PAILLIER Infirmière puéricultrice de PMI vous accueille
Sans rendez-vous avec vos enfants de 0 à 6 ans
26 ter Rue de l'Aumônerie
86160 GENCAY
Contact : 05.49.87.01.35

Service totalement gratuit

Ne pas jeter sur la voie publique

La Petite enfance

26 ter rue de l'Aumônerie
c'est aussi :

Le R.A.M.
(relais assistantes maternelles)
05 49 53 48 16

Le lieu d'accueil enfant parent
9h30 / 11h30 les lundi et mardi
06 26 41 31 06

La Ludothèque

Ouverture au public
10h / 12h et 14h / 17h le mercredi
16h / 17h le jeudi
17h / 18h le vendredi
10h / 12h le samedi

Vacances scolaires
10h / 12h et 14h / 17h
Les mardi, mercredi et jeudi
10h / 12h le vendredi

DETECTEURS DE FUMEE

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée.

Il en faut **au moins un par logement**, il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

C'est le **propriétaire** du logement qui l'**installe** ou le fait installer à ses frais, c'est l'**occupant** du logement qui veille à l'**entretien** et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

On ne doit pas en installer dans les parties communes, car le déclenchement de l'alarme inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont précisément les fumées qui sont dangereuses.

Travaux réalisés:

La voirie passage intermarché, rue des 4 croisées, accès arrière foyer logement, trottoirs rue de la Roche chemin du Poirier vert pour un budget TTC d'un peu moins de 100 000 €

Les accotements, par nos agents, décaissage et re-garnissage en calcaire routes de La Liardière et de la Berge

Remplacement du stop face au garage Bobet qui était accidentogène par un cédez le passage et ajout d'un passage piétons pour ralentir les automobilistes.

Interdiction de stationner route de Confolens (pour permettre la visibilité en sortant du garage Bobet) et rue Carnot (pour permettre le passage de la benne à ordures)

Installation d'un arrêt minute pour les bus à coté de la poste qui déposent des enfants au cinéma

Travaux à venir:

Maison de santé, 3 architectes ont été choisis pour concourir, nous aurons leurs esquisses courant février et nous retiendrons le plus pertinent.

Ecole, les études sont toujours en cours afin d'utiliser au mieux le don de la famille HIRSCH

Clocheton de la mairie, un devis a été fourni pour la dépose et la réfection totale avant repose

Le périscolaire:

Achat de jeux (molkky, palets, tapis de yoga, set de badminton, jeux de pétanque, raquettes de tennis etc)

Achat d'un ensemble TV vidéo plus de nombreux DVD pour la garderie

Repas des anciens (sur invitation) le 15 janvier à la salle des fêtes

Nécrologie: Notre commune a été très touchée ce dernier semestre par la disparition de Jean ROGEON et Jacques DEMELLIER, anciens chefs de corps des sapeurs pompiers et aussi anciens élus municipaux.



En 2015, notre commune sera dotée d'un **Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)**

Ses compétences sont entre autres de constater et de verbaliser les stationnements interdits,

gênants ou abusifs, la lutte contre les bruits, faire appliquer les règlements sanitaires, il peut aussi constater les infractions au code de l'urbanisme etc.

Cet agent que vous connaissez bien est Sébastien VIGNAUD notre pompier.

Il a prêté serment auprès du tribunal de grande instance de Poitiers le 15 décembre.

Locations



Appartement de standing au premier étage de la perception T4 104 m² avec belle terrasse et 2 garages.

Maison T5 36 rue de St Avold

2 appartements T1 bis au dessus de la caisse d'épargne, immeuble avec ascenseur.

2 appartements T1 Résidence du Parc (coté mairie) ces appartements sont destinés à des seniors.

Pour toutes ces locations, renseignements auprès de la mairie au 05 49 59 31 36 (heures de bureau)

Monsieur le Maire présentera ses vœux à la population le 16 janvier à 19h à la salle des fêtes



Quand Louis Pasteur soignait un Gencéen

On est en 1885, Louis Pasteur vient de vacciner pour la première fois contre la rage un petit berger alsacien de 9 ans, Joseph Meister. La vaccination est une réussite, l'enfant est sauvé. Fort de son succès, le biologiste fait plus de 350 injections dans l'année.

On est en 1886, à Gençay. Dans le journal l'Avenir de la Vienne du 19 mars 1886 on pouvait lire que « Depuis plusieurs jours un chien de mine suspecte, étranger à la localité, rôdait dans les environs de Gençay.

Dimanche matin 14, dès l'aube, il parcourait plusieurs communes du canton ; dans sa course, il battait un grand nombre de chiens. Puis, vers neuf heures, il revint vers Gençay.

Près de cette localité il mordit un jeune homme à l'index de la main droite. La blessure est peu profonde mais néanmoins le sang jaillit abondamment. On ignorait alors que le chien fut hydrophobe.

L'animal rôda quelques instants dans les rues de Gençay puis pénétra dans la cour de l'école de garçons. Par bonheur, à cette heure, neuf heures et demi, aucun enfant ne se trouvait dans la cour. Puis subitement de rage et ne trouvant que des volailles, il tua un coq et une poule. A ce moment, l'instituteur et sa femme étaient absents, seul un enfant de quatorze ans se trouvait dans la cuisine. Celui-ci entendit le cri des malheureuses volailles et résolut de chasser ce maudit animal. Il se mit à crier pour l'effrayer mais celui-ci apercevant la porte entrebâillée abandonna ses victimes pour s'élaner contre cet enfant, qui n'eut que le temps juste de refermer sa porte.

L'animal alors attendit quelques instants derrière la grille de fer qui donne accès de la route dans la cour, ...montrant de temps en temps sa gueule béante aux personnes qui s'approchaient inconsciemment en passant dans la rue.

Fatigué d'être enfermé, cet animal reprit le chemin détourné qu'il avait suivi pour rentrer dans la cour et s'enfuit »

Après un périple parsemé de dégâts par le château de la Roche et la ferme de la Carélière dans la commune de Marnay, il est abattu par le fermier des lieux. Aussitôt, « Les gendarmes se sont empressés dès le lendemain de faire une enquête minutieuse sur le passage et les ravages de ce chien. Ils ont fait abattre tous les animaux qu'il avait mordus.

Monsieur Bertrand vétérinaire à Gençais a fait hier l'autopsie du chien et a reconnu qu'il était enragé.

La nouvelle de l'accident survenu à ce pauvre garçon se répandit bien vite dans toute la ville. On songea immédiatement à la science de M. Pasteur ; l'envoyer à Paris devient la préoccupation générale.

Aussitôt une collecte faite par l'instituteur produisit la somme de 78 fr. 50 qui furent remis au blessé qui est immédiatement parti pour Paris. La souscription est encore ouverte. Les coeurs français battent toujours à l'unisson quand il s'agit de soulager de pareils malheurs »

Et quelques temps plus tard, la victime du chien enragé revenait de la rue d'Ulm où se trouvait le laboratoire de Louis Pasteur. Dans le numéro du 24 avril du même journal, on pouvait lire : « Gençay. Vers la fin du mois dernier nous avons annoncé le départ de Jean Diot, domestique au service de M. Chaumillon, maître d'hôtel, à Gençay, mordu par un chien enragé, et qui en compagnie de son père s'était rendu chez M. Pasteur pour suivre son traitement.

Le sieur Diot est de retour de son voyage et en parfaite santé ; il ne cesse de faire l'éloge de l'illustre savant qu'il appelle, et avec raison, son sauveur.

A ce sujet, les municipalités du canton de Gençay ont pris d'énergiques mesures contre les chiens dont les allures sont suspectes et il ne passe guère de semaine que l'on n'en abatte quelques uns. »

La victime de ce chien enragé était Jean François Aimé DIOT, né à Saint-Maurice-la-Clouère dans la ferme de la Guignettrie le 24 mars 1859. Il était le fils de François DIOT, cultivateur et de Magdelaine DEGUSSEAU.



Texte : Jean-Jacques CHEVRIER